PRÉFET DE L'ALLIER Chevalier de l'ordre national du Mérite

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme Équipe Environnement Carrières Impacts Eau

> Extrait de l'arrêté n° 2015/2025 du 25 septembre 2025 d'autorisation environnementale relatif à l'exploitation d'une usine pilote de conversion de minerai de lithium située sur la commune de Saint-Victor, par Imerys Lithium France

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives des mairies de : Saint-Victor, commune d'implantation du projet, et de Échassières, Nades, Lalizolle, Coutansouze, Louroux-de-Bouble et Montluçon dans le département de l'Allier, et des mairies de Durmignat, Moureuille et Servant dans le département du Puy-de-Dôme, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté est également publié sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Projet EMILI / Achevées / Échassières et Saint-Victor – Groupe IMERYS – Projet EMILI